



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales, C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Courriel : [info@amissfs.com](mailto:info@amissfs.com) / [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com)

## Benoît XVI chez les Luthériens, les Musulmans et les Juifs (Voyage en Allemagne, du 22 au 25 septembre 2011)

### Discours du Pape Benoît XVII aux Luthériens, le 23 septembre 2011

Mesdames et Messieurs,

...Ma gratitude va particulièrement à vous, **chère frère et Président Schneider...** Vous avez... exprimé notre foi commune, votre désir sincère d'unité. Et nous nous réjouissons... que notre rencontre commence comme **la fête de la foi que nous avons en commun**. Je désire vous remercier tous, **pour le cadeau que représente le fait de pouvoir parler ensemble dans ce lieu historique (!!)**.

Pour moi, **en tant qu'Évêque de Rome**, c'est un moment d'émotion de vous rencontrer ici, dans l'antique couvent augustinien d'Erfurt. **Nous avons entendu précédemment que Luther a étudié ici. Ici, il a été ordonné prêtre en 1507...** Ce qui l'a animé, c'était la question de Dieu, **sa passion profonde et le ressort de sa vie...** «*Comment puis-je avoir un Dieu miséricordieux ?*» Cette question lui pénétrait le cœur et se trouvait derrière chacune de ses recherches théologiques... Pour Luther, la théologie n'était pas une question académique...

Je pense que c'est là le premier appel que nous devrions entendre dans la rencontre avec Martin Luther... Que cette question ait été la force motrice de tout son chemin, **me touche toujours** et à nouveau profondément... **La pensée de Luther, sa spiritualité** tout entière était **complètement christocentrique** : «*Ce qui promeut la cause du Christ*»... (Pourtant Luther a écrit : «*J'avais tant d'éloigné-*

*ment pour le Christ, que lorsque je voyais quelque-une de ses images, par exemple le crucifix, je ressentais aussitôt de l'épouvante : j'eusse plus volontier vu le diable !*» Ou encore : «*Ma doctrine m'a été révélée... J'ai détruit l'antique équilibre de l'Église, si tranquille, si calme...*» Marie Carré «*J'ai choisi l'unité*»).

Le Pape plus luthérien que Luther !

### Discours du Pape Benoît XVI aux communautés musulmanes

Chers amis musulmans,

Il m'est agréable de vous adresser ici, aujourd'hui, un salut à vous, représentants de diverses communautés musulmanes présentes en Allemagne. Je remercie très cordialement le professeur **Mouhanad Khorchide** pour ses paroles courtoises... et pour les réflexions profondes qu'il a présentées. Elles montrent combien a grandi une atmosphère de respect et de confiance entre l'Église catholique et les communautés musulmanes en Allemagne, **et devient visible ce qu'ensemble on affirme**. Berlin est un lieu opportun pour une telle rencontre, non seulement parce qu'ici se trouve la plus ancienne mosquée d'Allemagne, mais aussi parce qu'à Berlin vit le **plus grand nombre de musulmans** par rapport à toutes les autres villes d'Allemagne.

À partir des années 70, la présence de nombreuses familles musulmanes est devenue toujours plus un trait distinctif de ce pays. Il sera toutefois nécessaire de s'engager constamment pour une meilleure connaissance et compréhension réciproques. Cela est essentiel non seulement pour une cohabitation pacifique, mais aussi pour l'apport que chacun est en mesure de donner pour la construction du bien commun à l'intérieur de la société même (1).

Beaucoup de musulmans attribuent une grande importance à la dimension religieuse... **L'Église catholique s'engage fermement** pour que soit donnée la juste reconnaissance à la dimension publique de l'appartenance religieuse. (??)

1) (Et pourtant... **Découvert aux Etats-Unis** par la sûreté américaine, un manuel scolaire suscite désormais l'inquiétude :

Un livre scolaire (+ vidéo), imprimé par le gouvernement saoudien, apprend aux enfants comment couper les pieds et les mains des voleurs, comme le veut la loi de la Charia. Mais ce n'est pas tout, on y apprend également aux enfants à "anéantir" le peuple juif, à considérer les femmes comme des êtres faibles et irresponsables... **Un documentaire diffusé** lundi 22 novembre 2010 par la BBC, assu-

rait déjà que certaines écoles coraniques anglaises apprennent aux élèves à appliquer les châtiments corporels de la Charia.

## Rencontre avec les représentants de la communauté juive.

**Discours du Pape Benoît XVI, le 22.9.2011**

Mesdames et Messieurs, chers amis !

Je suis heureux de cette rencontre avec vous ici à Berlin. Je remercie de tout cœur Monsieur le Président, **Dr Dieter Graumann**... Elles me montrent combien a grandi la confiance entre le Peuple juif et l'Église catholique, qui ont en commun une partie non négligeable de leurs traditions fondamentales... En même temps, nous savons bien, tous, qu'une **communio affectueuse** et compréhensive **entre Israël et l'Église**, dans le respect réciproque de l'être de chacun, doit toujours continuer à croître, et qu'elle est à inclure profondément **dans l'annonce de la foi (!!?)**

Lors de ma visite à la synagogue de Cologne, il y a six ans, **le Rabbin Teitelbaum** a parlé de la mémoire comme l'une des colonnes nécessaires au fondement d'un avenir pacifique. Et aujourd'hui je me trouve dans un lieu central de la mémoire... **de la Shoah...**

# Persécution de Chrétiens en Chine

## Chine : La persécution des catholiques ne faiblit pas.

La police a isolé le village de Gonghui (Hebei, diocèse de Xiwanzi, 15 000 fidèles clandestins, 260 km au nord de Pékin) après la mort de l'évêque clandestin Andrea Hau Jinli de Xiwanzi, décédé le 9 mars. La date de l'enterrement n'est pas connue tandis que la police empêche le rassemblement et la participation de grands groupes de fidèles chinois qui souhaiteraient venir assister à la cérémonie.

Mgr Hao a passé 10 ans en prison et 10 ans dans un camp de concentration. (*Blog le Chevalier François*)

## Les autorités de Pékin ont fait procéder à de nombreuses arrestations

PEKIN, 10 avr 2011 (AFP) «Des dizaines de fidèles chrétiens arrêtés par la police à Pékin.»

La police de Pékin a arrêté dimanche des dizaines de pratiquants d'une «House church», une

assemblée clandestine de chrétiens, lorsqu'ils ont commencé à prier en plein air, selon un groupe de défense des droits de l'Homme. Les fidèles s'étaient réunis à l'extérieur car ils n'avaient plus accès à leur lieu de culte habituel, le propriétaire ayant mis un terme au bail sous la pression des autorités, selon *China Aid*.

Le gouvernement chinois accorde l'autorisation de pratique religieuse uniquement au sein d'églises agréées par l'Etat.

Les personnes chantaient des hymnes et priaient tout en étant ammenés par la police dans des bus, dans le quartier ouest de Haidian à Pékin, a affirmé une association américaine chrétienne de défense des droits de l'Homme, *China Aid*, citant des témoins.

Le quotidien américain *The New York Times* a rapporté qu'un de ses photographes faisait partie des personnes arrêtées, mais qu'il avait ensuite été relâché. Selon l'association *China Aid*, plus d'une

centaine de personnes ont été arrêtées. Le *New York Times* parle de «dizaines». Interrogé par l'AFP, la police a refusé de commenter.

Les Etats-Unis, plusieurs pays occidentaux, l'ONU et des associations internationales de défense des droits de l'Homme ont manifesté ces dernières semaines leur inquiétude sur la répression accrue dont sont victimes les dissidents, les intellectuels, les avocats et les artistes contestataires.

Washington et d'autres capitales réclament notamment la libération de **Ai Weiwei**, un artiste contestataire qui s'est souvent heurté au pouvoir. Il a été arrêté il y a une semaine à l'aéroport de Pékin.

### **Dong Baolu, la solitude d'un prêtre chinois «souterrain»**

De nos envoyés spéciaux à Yutong

Les catholiques chinois sont divisés: Église officielle, soumise au Parti communiste, contre Église souterraine, fidèle au pape. Mais, sur le terrain, ces différences sont complexes à démêler.

Visite auprès d'un curé de campagne, indéfectiblement attaché à Rome. Une Église pauvre. Dong Baolu dans le hangar qui lui sert d'église.

Il a des airs de paysan à la fois franc et têtu, aux convictions bien plantées dans la glaise. Pas plus qu'on ne lui ferait semer du blé plutôt que du maïs, il n'échangerait l'allégeance à Rome contre celle à Pékin. Dong Baolu est l'un de ces milliers de prêtres «souterrains» qui font l'Église de Chine aux côtés du clergé «officiel», celui dûment enregistré auprès des autorités politiques.

À Yutong, petite bourgade rurale du Hebei, on trouve les deux Églises. Au milieu de la rue principale, terreuse et violentée par les vents, se dresse le clocher officiel, semblable à des millions d'autres de par le monde. À la messe, le dimanche, les fidèles y ont de jolis bancs et le réconfort du chauffage. Deux rues plus loin se niche la salle de prière des souterrains.

Derrière la porte d'une habitation particulière, une cour et un vaste préau avec des coussins éparpillés en désordre sur le sol de béton. Sur le mur du fond, entre deux piliers de plâtre qui donnent à l'endroit un semblant de lustre abbatial, est appuyé un autel que peut voiler une immense tenture de velours rouge. «Ici, chaque dimanche, il y a un millier de fidèles», confie un vieux villageois.

### **Les catholiques «officiels» sont matériellement avantagés**

Yutong compte 5.000 habitants, pour moitié catholiques. Aux deux tiers, des souterrains. Voilà pour les lieux. Les esprits, semble-t-il, sont aussi cloisonnés. Le curé de Yutong et Dong Baolu ne se parlent pas. Une même foi, mais chacun ses fidèles dans ce petit village qui, à l'échelle chinoise, n'existe même pas sur une carte. Dans d'autres paroisses, d'autres régions, les relations peuvent être bien meilleures. Dong est né là, dans une famille de paysans, avec huit frères et sœurs, dont l'une est devenue religieuse. Il a commencé lui aussi à travailler l'ingrate terre du Nord, avant de suivre l'enseignement d'un vieil évêque, Pei, passé à travers les spasmes de la Révolution culturelle. «*Quand la Chine s'est ouverte, en 1978, les prêtres étaient rares et vieux, dit-il. Nous avons été sept ou huit à être formés en même temps. Certains ont rejoint, depuis, l'Église officielle.*»

Dong est ordonné prêtre en 1988, à l'âge de 30 ans. L'année suivante, il vit son premier combat, quand les catholiques de Yutong demandent à récupérer le terrain de l'ancienne église, occupé par une école. Les autorités refusent, mais acceptent de construire ailleurs un nouveau sanctuaire, dépendant de l'Association patriotique, l'organisation qui chapeaute l'Église officielle catholique chinoise, sous l'égide du Parti communiste. Aujourd'hui, Dong vit dans une misérable mesure, sans chauffage et avec pour seul lustre des images de la Sainte Vierge et du pape Benoît XVI. Il y aurait en Chine environ 12 millions de catholiques, dont 5 millions d'officiels.

Dong Baolu accepte de témoigner à visage découvert. L'Église non officielle n'a de «clandestine» que le nom, ses membres étant bien identifiés. «*Il n'y a pas de secrets en Chine*», nous confiait récemment le révérend Chan Kim-Kwong, fin connaisseur du terrain chinois... Dong ne se dit d'ailleurs pas persécuté. Il tient même un blog qui n'est pas bloqué par la censure. On lui demande juste parfois de caviarder tel ou tel propos. «*On ne nous fait pas trop de problèmes, reconnaît-il... La pression est plutôt morale. Pour que nous rejoignons le courant officiel, on nous propose une maison, une voiture, de nous payer notre assurance-maladie.*» Au mur est tout de même accroché un portrait de **Mgr Han DinXiang, mort en un lieu de détention secret en 2007.**

Dong... est même entré en conflit avec **Mgr Jia Zhiguo**, évêque de son diocèse de Zhengding. Un homme de 75 ans qui a pourtant été **arrêté une douzaine de fois depuis 2004**. Sa dernière interpellation remonte à **2009**... et il n'a été libéré que cet été, **après quinze mois de prison**. Mais Dong considère que Jia a semé la zizanie au sein des catholiques du Hebei, en laissant nombre de ses prêtres rejoindre l'Église officielle. *«Maintenant, nous sommes désunis»*, se lamente-t-il. Désabusé, il constate que **90% des prêtres du diocèse sont rentrés dans le giron** de l'Association patriotique.

Dong sait aussi que les fidèles n'y gagnent rien. *«Ils sont perplexes, Beaucoup ont suivi les prêtres*

*qui rejoignent l'Église officielle, mais sont parfois déçus par le manque de chaleur de ces communautés. En même temps, ils ne reviennent pas forcément vers l'Église souterraine. Ils baissent les bras.»*

La persécution des chrétiens touche aujourd'hui près de 50 pays, **la Chine étant le 12e pays** où les chrétiens sont les plus persécutés d'après *«Portes-Ouvertes»* (**en tête de liste se trouve la Corée du Nord**). Les persécutions peuvent aller de simples restrictions à des gestes physiques très violents voire jusqu'à la mort.

(Tiré du Blog *Citoyen T 7*)

## Voyages en terre d'Islam

A la suite du *«printemps arabe»*, il semble intéressant de réaliser un tour d'horizon de ces pays d'Afrique, du Proche et Moyen Orient où l'Islam, présent de longue date, est en train de reconquérir la faveur des peuples dans des proportions qui ne peuvent qu'inquiéter les occidentaux et qui devraient affoler les catholiques, qui, s'interrogeant, diront *«...où étions-nous... que faisons-nous...»*.

Pour alimenter notre réflexion, partons en voyage tour à tour dans ces beaux pays, souvent traversés par Notre Seigneur et ses apôtres, en d'autres temps.

Comme il faut bien commencer, et que notre regard est contemporain, transportons-nous en Algérie à la veille de l'indépendance.

### L'Algérie

En 1830, ce n'est pas un pays unifié mais une série de régions commandées par des potentats locaux. A la suite de divers incidents, la France décide une intervention militaire et finalement ce pays grand comme quatre fois la France devient un département français.

Tous les historiens s'accordent pour admettre peu ou prou que sur le plan religieux le gouvernement favorise l'Islam (eh oui, déjà...) au point que pour éviter le prosélytisme catholique, les militaires ont consigné d'interdire aux autochtones l'accès aux églises. En général on reconnaît là la

patte maçonnique, très bien relayée dans l'armée.

L'Algérie prospère mais la France commet diverses fautes (supplémentaires) dans le cadre d'une administration qui va opérer des discriminations entre les colons et les natifs. Elles auraient cependant été obligatoirement effacées avec le temps si le temps avait été laissé à l'Algérie française, mais ce ne fut pas le cas.

1939, c'est la débacle et l'armée allemande enfonce les lignes françaises en métropole, ou depuis la victoire du Front Populaire (coalition des Gauches), on désarme car *«...plus jamais la guerre...les Allemands sont nos amis...gouvernement mondial... etc...»*

La République, à terre et paniquée, donne les pleins pouvoirs au *«vainqueur de Verdun»*, le maréchal Philippe Pétain, qui signe l'armistice, permettant à ce pays vite vaincu de rester libre sur la moitié de son territoire et économisant sans aucun doute la vie de milliers de français. Soulagement de la population qui adule ce nouveau chef qui va mettre les principes républicains sous le boisseau, écarter de l'administration les Francs-Maçons, les Juifs et les Communistes et mettre dans les postes gouvernementaux des hommes compétents (incroyable et pourtant vrai...).

Cet homme de 90 ans va pendant deux ans redonner du souffle aux français, et tenir la dragée haute à Hitler, mais au bout de cette courte durée, celui-ci va marginaliser Pétain au profit de Laval.

Ceci est une autre histoire, mais ce qui nous ramène à notre propos est que le Maréchal avait des projets pour l'Afrique (bien entendu, l'inverse de ceux concoctés par les Loges) : depuis l'Algérie, amener les bienfaits de l'administration française en Afrique noire grâce au chemin de fer à travers le Sahara, qui commence dans le sud de l'Algérie.

Les élites intellectuelles de l'époque applaudissent.

On sait comment finit la guerre, comment De Gaulle prend le pouvoir en France en écartant la Droite accusée de «collaboration» avec l'ennemi, et en faisant condamner des gens aussi patriotes que Pétain et Maurras, pour ne citer qu'eux.

Bien évidemment, on ne parle plus de transsaharien, et on commence à oublier l'Afrique noire.

Cependant, l'Algérie est toujours française, mais plus pour très longtemps.

L'air du temps est à la décolonisation, les Américains la favorisent par leurs moyens habituels, clairs ou obscurs, l'intelligentsia de gauche s'empresse de jouer les idiots utiles en haïssant leur pays et en adulant l'URSS (qui tient sous sa botte de fer et de sang beaucoup de nations martyres), et c'est dans ce contexte que se lève une révolte en Algérie, à partir de 1954, qui donne naissance à la guerre d'Algérie.

La France gagne la guerre d'Algérie, mais cela ne convient pas à De Gaulle qui va la «lâcher» (dans des conditions scabreuses qui provoqueront une insurrection militaire en Algérie mais aussi en France) et en mars 1962, l'Algérie devient indépendante.

Aujourd'hui, **l'Algérie est une République Islamiste Communiste.**

Cela ne suffit cependant pas aux islamistes, et une guerre civile a opposé le gouvernement algérien au FIS – Front Islamique du Salut – et au GIA – Groupe Islamique Armé – de 1992 à 2003.

Aujourd'hui, le GSPC – Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat – a refusé la loi de réconciliation nationale de 2003 et s'est rebaptisé *Al-Qaida au Maghreb Islamique* (AQMI)... il détient toujours quatre Français en otage dans le Sahara...

Au-delà de toute considération politique, le regard du catholique se voile, consterné de cette évolution.

Il pense aux occasions missionnaires perdues, et craint que se dessine, dans la contagion actuelle, une situation encore moins favorable à la mission de l'Eglise et au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

**Bernard Saumade**

## Persécution de chrétiens au Nigéria

Le Nigéria est un des grands pays d'Afrique, comme le Soudan, qui vient de se partager entre le nord, musulman, et le sud, chrétien.

Ici aussi, les deux confessions sont présentes. Aux dernières nouvelles, on ne semble pas y pratiquer l'oécuménisme. En effet, les musulmans multiplient les attentats contre les chrétiens, qui y sont donc réellement martyrisés.

Que fera la communauté internationale? Rien pour eux dans un premier temps, si on en croit l'expérience, puis on poussera peut-être le pays (trop grand au goût de certains) à se partager en deux, à l'image du Soudan.

Plus tard, la difficulté sera sans doute d'empêcher les musulmans de revenir, les armes à la main, reconquérir la partie réservée aux chrétiens considérée comme «terre de Jihad».

En attendant, prions pour ces chrétiens d'Afrique qui voient de grosses parties de leur continent devenir musulman à une allure folle et inquiétante. **B. S.**

### Tadjikistan, 6.12.2011

Des millions de femmes répudiées par simple SMS. La technologie du 21e siècle au service du 7e siècle. Ils écrivent à leurs femmes : «**Dégage !**» **Talaq**. Chez les musulmans sunnites, un mari peut mettre fin à son mariage par le «**triple talaq**». En prononçant trois fois «talaq», une forme de répudiation, le divorce devient définitif et irrévocable. Normalement, les trois talaqs doivent être espacés dans le temps afin de permettre au mari de bien réfléchir à sa décision et de consulter son entourage. Certains maris croient cependant qu'il vaut mieux «arracher le pansement d'un coup sec», et ils prononcent les trois talaqs en rapide succession – une pratique très controversée parmi les musulmans.

## Le Pape reçoit en Audience privée, le 12 mai 2011, une délégations du *B'nai B'rith International*

Le **B'nai B'rith** est une puissante organisation juive. Philanthropie et humanitarisme sont ses fondements. Certains la considèrent comme une franc-maçonnerie juive...

Une **délégation** de hauts responsables du **B'nai B'rith International** a rencontré le Pape Benoît XVI en privé au Vatican le **12 mai**.

La délégation a rencontré **Gianfranco Fini**, président de la Chambre italienne des députés... l'Ambassadeur **Stefano Stefanini**, conseiller diplomatique du **président Napolitano**. Elle a aussi rencontré le **cardinal Peter Turkson**, président du Conseil pontifical pour la justice et la paix et d'autres membres éminents du Vatican, dont le secrétaire d'État, le **cardinal Tarcisio Bertone**, le cardinal **Kurt Koch**, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et de la Commission des affaires religieuses avec les Juifs, et le cardinal **Jean-Louis Tauran**, président du Conseil pontifical pour le Dialogue Interreligieux. (...)"

**Francesco Colafemmina** a eu la curiosité de chercher sur le site du **B'nai Brith**, le compte-rendu de la rencontre, et le discours de la délégation juive au pape.

### Le Pape

«Chers amis,

Je suis heureux de saluer cette délégation de B'nai B'rith International. Je me souviens avec plaisir de ma précédente rencontre avec une délégation de votre organisation il y a cinq ans...

La rencontre de Paris a confirmé le désir des catholiques et des juifs de s'unir pour relever les défis immenses auxquels font face nos communautés... Il existe de nombreuses façons avec lesquelles les juifs et les chrétiens peuvent coopérer pour le bien du monde, conformément à la volonté du Tout-Puissant (?) ...toutefois l'une des choses les plus importantes que nous puissions faire ensemble, c'est un témoignage commun de notre conviction profonde que chaque homme et chaque

femme est créé à l'image divine (Gn 1, 26-27)...

Avec ces sentiments, j'invoque sur vous et vos familles les bénédictions divines de la sagesse, la miséricorde et la paix.»

Ce qui est plus intéressant, c'est de mettre ce discours en perspective avec celui qui avait été adressé auparavant au Saint-Père par le représentant du B'nai B'rith – auquel celui-là ne répond manifestement pas directement.

**Le B'nai B'rith International gronde le Pape et le remercie.** (Texte complet ici : [http://fidesetforma.blogspot.com/...](http://fidesetforma.blogspot.com/))

Nous connaissons le message du Pape, **qui a invoqué sur eux les bénédictions divines**. Moins connues sont les revendications que les **b'nai b'rithiens** ont présenté au Pape et le véritable **“agenda”** qu'ils lui ont dicté.

### Venons-en au message:

«La délégation – conduite par le président intérimaire du **B'nai B'rith International**, Allan J. **Jacobs**, et par le vice-président exécutif Daniel Mariaschin S. – a exprimé des inquiétudes sur les bouleversements sans précédent dans le Moyen-Orient et les défis qu'ils posent aux juifs et aux chrétiens, y compris la cruelle captivité de Gilad Shalit, âgé de 24 ans.»

**Question n°1** : Comment peut-on comparer la violence contre les chrétiens au Moyen-Orient avec la capture de Gilad Shalit, à la suite de laquelle Israël déclencha contre Gaza le jour de la Saint-Etienne 2008, l'opération **“plomb fondu”** ?

### Mais poursuivons...

«Soulignant le programme nucléaire illicite de l'Iran et son soutien au terrorisme, les dirigeants du B'nai B'rith ont pointé le rôle des extrémismes religieux et politiques pour empêcher la paix régionale...»

**Question n° 2** : qu'est-ce que l'Iran vient faire là-dedans? Et pourquoi une **nation dotée de 300**

**ogives nucléaires** (estimation pour Israël), devrait-elle se mêler du programme nucléaire civil de l'Iran ? Et surtout, pourquoi raconter cela au Pape ?

«Dans ses remarques au Pape Benoît, **Jacobs** a remercié le pape pour ses importantes déclarations passées **sur la légitimité de l'État d'Israël** et son droit à la légitime défense.

**Jacobs** a également demandé au pape de préciser que la sévère condamnation d'Israël exprimée au cours de **l'Assemblée Spéciale du Synode des évêques pour le Moyen-Orient** ne reflète pas l'approche de l'Eglise envers l'Etat juif et que l'Eglise n'encouragera avec force que l'équilibre... tout en s'opposant aux versions partisans et aux mesures montrant du doigt seulement Israël ou les Israéliens.

**Jacobs** a noté en particulier l'affirmation du pape sur *“le besoin légitime de sécurité et de légitime défense”* d'Israël, et la déclaration selon laquelle le Saint-Siège s'unit *“pour remercier le Seigneur afin que les aspirations du peuple juif à une maison et à la terre de ses aïeux soient respectés”*.»

**Notez donc le ton impérieux**, la réprimande que le B'nai B'rith a adressé au Pape pour les déclarations du Synode des évêques sur Israël.

#### **Continuons :**

Dans les discussions avec les membres de l'Eglise, la délégation du **B'nai B'rith** a noté un certain nombre de points litigieux dans la relation entre les Juifs et les chrétiens, comme la prière du vendredi saint *“pour la conversion des juifs”* dans la Messe tridentine en langue latine (pourtant déjà

révisée), et le fait que les archives de la période de l'Holocauste soient toujours fermées.

**La délégation a également apprécié** les mesures positives de l'Eglise, comme la réaffirmation récente de **la répudiation par le pape** de l'accusation séculaire anti-sémite de **«déicide»** et a pris note de **la béatification du pape Jean-Paul II**, qui a donné la priorité à l'amitié avec les Juifs.

Ce qu'il y a de choquant, c'est que les membres d'une **association** internationale **juive** puissent venir au Vatican pour dicter son agenda au Pape.

...Ces rencontres au Vatican... sont... des ingérences dans les affaires de l'Eglise, profondément déplacées et plutôt offensantes.

Il n'y a plus de peuple élu. Pour nous chrétiens, on ne peut plus parler de Terre promise pour le peuple juif. La Terre promise est la terre entière. On ne peut pas se baser sur cet argument pour justifier le retour des Juifs en Israël et l'exil des Palestiniens.

(Francesco Colafemmina).

*Fides et forma, 14.5.2011*

## **Pakistan : les chrétiens comptent pour rien**

Par Etienne, 27 août 2011

Une jeune chrétienne de 14 ans, Mehek Masih a été enlevée au Pakistan. A la tête de ce kidnapping criminel, un musulman a déclaré qu'elle sera *«purifiée de son christianisme et qu'elle deviendra son amante»*. Durant les derniers mois, le Pakistan a connu divers enlèvement de ce type, obligeant de jeunes chrétiennes à se convertir à la religion musulmane. Pire, la police, asservie aux clans musulmans locaux, refuse de lancer une quelconque enquête dans le cadre de l'enlèvement de Mehek Masih.

En réalité le Pakistan tombe dans une folie musulmane empreinte de haine et d'intolérance inadmissible, ainsi les chrétiens n'obtiennent non seulement aucune reconnaissance de la part des autorités, mais de plus ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes dans une société qui ne rencontre, lors d'action anti-chrétiennes, aucune législation répressive.

## Pièce de théâtre “*Sur le concept du visage de Dieu*” Communiqué de M<sup>e</sup> François Souchon, avocat des jeunes manifestants interpellés

(30 octobre 2011)

En ma qualité d’avocat, j’ai été appelé à assumer la défense de ces catholiques de toutes générations et de tous milieux, qui depuis quelques jours **ont manifesté par un courage sans précédent** leur indignation face à une des injures publiques les plus graves faites à l’image o combien sacrée et chère au cœur de tout chrétien.

En effet, depuis quelques jours, se joue au théâtre de la ville à Paris une pièce dont le thème est un vieillard déféquant sur scène pendant plus d’une heure, un second acteur jouant son fils venant lui essayer les fesses à intervalles réguliers. Les excréments sont ensuite utilisés pour recouvrir et badigeonner un portrait géant du Christ.

Cette “œuvre” destinée à une caste bourgeoise d’initiés privilégiés est subventionnée par les fonds publics, en pleine période de crise, lorsque tant de gens, auxquels nos hommes politiques ventripotents imposent une politique d’austérité, peinent à joindre les deux bouts, y compris ces catholiques dont les impôts sont utilisés pour les injurier gravement dans ce qu’ils ont de plus cher, pour la seule et unique satisfaction des quelques amis du multimilliardaire Pierre BERGE, mécène du «*festival d’automne*» organisé conjointement par la mairie de Paris et le Ministère de l’inculture.

Pour avoir simplement et sans violence osé s’en indigner, ces catholiques ont fait l’objet d’une véritable rafle généralisée, par cars entiers de police, avant de subir un acharnement judiciaire particulièrement aberrant.

Dans les faits, si quelques jets d’œufs ou d’huile ont agrémenté les premières représentations, la très large majorité de mes clients n’a en réalité strictement rien fait d’autre que de se lever de leur siège dans le théâtre pour siffler ou manifester leur désapprobation par des mots simples, sans injures ni grossièretés. Certains autres se sont contentés d’une prière.

Un tarif de groupe leur a été appliqué à tous, sans distinguer les simples «siffleurs» des lanceurs d’œufs : atteinte à la liberté d’expression, violence avec arme et dégradation de biens... !

Pire encore, de simples spectateurs non catholiques et sans aucun rapport avec cette action contestataire, des personnes qui venaient au théâtre pour se détendre ont été arrêtés pour avoir quitté leur fauteuil, souhaitant rentrer chez eux parce que la pièce les ennuyait.

Ainsi tous ceux qui ne partagent pas le goût de

Monsieur le Maire de Paris et de Monsieur le Ministre pour les matières fécales sont passibles de poursuites pénales et de détention !!!

Mais surtout, j’ai pu constater que tout était mis en œuvre pour priver intégralement mes clients des droits de la défense les plus essentiels et les plus fondamentaux.

Le Code pénal et le Code de Procédure Pénale ont tout simplement fait l’objet d’une suppression spéciale pour ces catholiques.

Deux nuits de suite, je suis passé de commissariat en commissariat pour assister mes clients placés en garde à vue. Alors que je me présentais au poste du Vème arrondissement de Paris, muni de ma carte professionnelle, il m’a tout simplement été interdit de voir mes clients et de leur parler après que le policier de l’accueil ait passé un coup de téléphone... !

Il a été signifié à mes clients qu’ayant été arrêtés à Paris, ils n’avaient pas le droit de désigner pour leur défense un avocat du barreau de Chartres : premier mensonge.

Il leur a ensuite été signifié que le même avocat ne pouvait défendre à la fois plusieurs des personnes impliquées dans l’affaire : second mensonge.

L’on a tenté de faire signer à mes clients un procès-verbal signifiant la fin de leur garde à vue de 24 H, alors qu’ils en étaient déjà à leur 32ème heure de garde à vue ! Et des telles manœuvres se sont répétées et multipliées durant toute la procédure.

Si dans les autres commissariats les entretiens se sont mieux passés, les officiers de police judiciaire, censés être maîtres de la décision de placer ou non un citoyen en garde à vue, m’ont confié que ce pouvoir leur avait été ôté dans cette affaire précise et qu’ils avaient subi eux-mêmes d’extraordinaires pressions venant «de très haut» .

D’autres policiers se sont dits révoltés que les maigres moyens dont ils disposent soient mobilisés dans une affaire aussi absurde et ont même déclaré ouvertement aux personnes placées en garde à vue leur sympathie à l’égard de leur cause.

Alors qu’on me laissait entendre que mes clients seraient libérés sous peu après leur arrestation, les policiers me confiaient qu’ils avaient finalement reçu de «nouvelles instructions» pour que la garde à vue soit prolongée au maximum !



Il semble donc que la mairie de Paris et le **Ministère de l'inculture** aient donné leurs «instructions» et leurs ordres à tous les intervenants de la chaîne judiciaire, interférant ainsi pour leur propre compte dans l'enquête, ce qui est parfaitement illégal et constitue un remarquable abus de pouvoir.

Certains ont été placés en garde à vue au milieu d'individus retenus pour une agression au couteau. Ces individus étaient libérés quelques heures après leur arrestation, alors que l'on signifiait à mes clients une prolongation de leur détention, soit de nouveau 24 heures en cellule, à raison d'«instructions spéciales»...

48 heures de garde à vue pour avoir sifflé dans un théâtre !!! J'ai vu des jeunes filles à peine sorties de l'adolescence, menottées et le regard brisé... pour avoir dit une prière. Ces catholiques ont ensuite été déférés devant «**le Juge des Libertés et de la Détention**».

Je me suis présenté à l'audience pour 19 d'entre eux avec l'intention de plaider l'absence de mesures contraignantes.

Le juge a commencé l'audience en énonçant la décision... qu'il avait déjà prise sans même avoir jugé. Il m'a été purement et simplement interdit de plaider ! **Le juge** me signifiait que **sa décision – déjà prise avant l'audience** – ne saurait être contestée tant sur le principe que sur le fondement.

Avec le plus grand sérieux, ce magistrat invoquait «*une conspiration contre la liberté d'expression*», seul instant de cette tragique histoire où il m'a fallu retenir un fou rire.

Accusant mes clients d'entrée en force dans le théâtre (alors qu'ils avaient acheté leur place), ce juge les accusait d'atteinte à la liberté d'expression avant de leur expliquer, toujours avec le plus grand sérieux, que «la liberté ne doit pas nuire à autrui»... !

**Sauf aux catholiques apparemment.**

En une seule et même audience, ce juge a rendu une sentence générale applicable à toutes ces fournées de mal-

heureux, sans se pencher à aucun moment sur les faits ni les actes, exerçant sa fonction de la manière des plus industrielles, visiblement très empressé de satisfaire un ministre ou un maire pour le bon avancement de sa carrière.

Mes clients ont donc tous été placés sous contrôle judiciaire, le magistrat leur expliquant que s'ils s'avisent de rencontrer de nouveau leurs compagnons d'infortune ou de s'approcher du théâtre, ils seraient placés en détention jusqu'au procès... !

Enfin il leur rappelait que leur comportement – dont il ignorait tout – pouvait être sanctionné par trois ans de prison. Rien que ça. **Heureusement le ridicule ne tue pas, sans quoi un magistrat nous aurait déjà quitté.**

Après l'Affaire d'OUTREAU, **L'AFFAIRE D'OUTRÉS ?**

En résumé, pour avoir simplement sifflé ou prié dans un théâtre exposant des excréments sur le visage de leur Père, dans une mise en scène payée avec leurs impôts en période de crise, ces catholiques ont été arrêtés, maintenus en garde à vue durant 48 h., menottés, condamnés sans jugement, traités comme des chiens, des trafiquants de drogue ou des terroristes, privés de leur droit à une défense, isolés de leur avocat et placés sous contrôle judiciaire.

En toute humilité je dois avouer que je ne m'attendais pas à une telle ampleur dans la violation des droits de la défense les plus élémentaires, sans parler de la justice sur le fond.

La nausée m'est montée.

Malgré tout je garde l'espoir que devant le Tribunal Correctionnel devant lequel ces malheureux sont convoqués, la justice sera rendue par de véritables magistrats, droits, intègres, impartiaux et indépendants.

François SOUCHON

Avocat au barreau de CHARTRES

## ENQUÊTE CENSURÉE

### Une enquête de 270 pp., parue en librairie, sur les subventions publiques à des mouvements islamistes, censurée par les médias

Article de Pat Quartier sur *Parole Volée*

Il s'agit du livre «*Ces Maires qui courtisent l'islamisme*», paru aux éditions Tatamis en octobre 2010, (19.– port compris) dont aucun journaliste ou «expert» de l'islam n'a pu contester les révélations. La meilleure preuve est sans doute **l'absence de procès pour diffamation intenté à son auteur**, par les hommes et formations politiques concernés,

accusés ni plus ni moins de collaborer avec l'islamisme. Des universitaires islamologues, tel le palestinien Sami-Aldeeb, considéré comme un des meilleurs spécialistes du droit musulman, ont félicité l'auteur pour la qualité de son rigoureux travail d'enquête.

«*Mon enquête... a démontré que des hautes personnalités politiques collaborent avec les **Frères Musulmans** (la plus grande nébuleuse islamiste du monde)... en France incarnés par l'UOIF, en leur donnant des terrains publics pour des Grandes mosquées ou subventionnant leurs "associations culturelles"»...*

Ce livre qui est une bombe politique aux effets potentiellement ravageurs pour l'UMP et le PS, a été censurée par les grands médias. En effet, des élus comme Alain Juppé, Jean-Claude Gaudin ou Jean-Marc Ayrault sont gravement mis en cause par la révélation de documents souvent inédits et irréfutables. Les **Frères Musulmans** ont appelé à conquérir Rome... depuis la France !

Hannah Arendt de l'université de Dresde, centre de recherche de référence en Allemagne sur l'analyse des totalitarismes, a commandé plusieurs exemplaires de l'ouvrage et va publier un compte rendu dans sa revue...

En France, les groupes de presse, tous liés à des intérêts financiers et donc politiques, ont ostracisé sans surprise un livre qui pourrait bousculer les lignes politiques.

L'association **Contribuables Associés** (140 000 membres!), scandalisée, a consacré une page au livre dans son mensuel "*Le Cri*".

Joachim Véliocas, *Observatoire de l'islamisation*

### «*Toutes les cinq minutes dans le monde, un chrétien est tué à cause de sa foi*»

...dans l'indifférence, quasi générale, de la majorité de nos grands médias, télévisions, radios, journaux, magazines... C'est ce qu'a déclaré le sociologue italien, **Massimo Introvigne**, lors de son intervention à la conférence sur le dialogue interreligieux entre chrétiens, juifs et musulmans, à Gödöllő (Budapest), organisée les 2 et 3 juin 2011 par le ministère de l'administration publique et de la justice de Hongrie et le Conseil de l'Union européenne.

D'après **Massimo Introvigne**, représentant de l'organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens, **105.000 chrétiens sont tués chaque année** dans le monde au seul motif de la foi qu'ils professent.

«*Si ces chiffres ne sont pas hurlés au monde, si ce massacre n'est pas arrêté, si l'on ne reconnaît pas que la persécution des chrétiens est la première urgence mondiale en matière de violence et de discrimination religieuse, alors le dialogue interreligieux ne produira que de belles conférences mais aucun résultat concret*», a dit **Massimo Introvigne**.

## Le ramadan se fait une place en entreprise

**Mots clés : ramadan, Islam, religion, FRANCE. Le Figaro 11.08.2010, Par Marie Bartnik**

Dans le cas des employés qui utilisent leur force physique ou travaillent en plein air, comme les ouvriers du BTP, des aménagements particuliers sont proposés. Les salariés peuvent par exemple décaler les horaires de travail vers le matin, de façon à éviter les fortes chaleurs, qui peuvent être très dangereuses si l'on ne boit pas suffisamment. (crédits photo: AFP)

70% des musulmans pratiquent le ramadan en France. Une pratique de mieux en mieux acceptée par les employeurs qui proposent des aménagements à leurs salariés, notamment dans les secteurs du BTP et de l'automobile.

Le ramadan est la pratique religieuse la plus populaire chez les musulmans français, souligne un sondage paru en 2009. Selon cette même consultation, ils étaient 70% à pratiquer en 2007 le jeûne du lever au coucher du soleil, c'est-à-dire à s'interdire à la fois de manger et de boire...

«*Il y a manifestement une normalisation du ramadan en entreprise*», estime Dounia Bouzar, auteur de *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ?*, paru en 2009. ...Les requêtes des fidèles qui jeûnent sont dès lors souvent traitées comme n'importe quelle demande d'absence ou de traitement dérogatoire... «*Les aménagements dépendent ... du rapport de force qui prévaut dans l'entreprise. Si les musulmans sont majoritaires, il est possible qu'ils imposent leur rythme. S'ils sont ultra minoritaires, il est moins évident qu'ils puissent bénéficier d'horaires particuliers*», précise Dounia Bouzar...

«*Traditionnellement, les secteurs du BTP et de l'automobile y sont attentifs*», explique Patrick Banon. Dans le nucléaire également, où l'ambiance de travail peut parfois atteindre les 40°, les salariés qui observent le ramadan peuvent être mis «hors quart» à l'initiative de leurs collègues, c'est-à-dire affectés à des postes moins exposés.

## MOSQUÉES EN CONSTANTE AUGMENTATION

La Seine-Saint-Denis est le premier département à avoir plus de lieux de prière de la religion musulmane (mosquées, salles de prière) que de lieux de prière de la religion catholique (Églises, Chapelles)

Publié par *“France Résistance Action”* la liste du **nombre de mosquées** en France est impressionnante. Elles sont répertoriées **par département**. Ils en ont dénombré **2’296**. Ils publient aussi une carte des mosquées, lieux de prière et associations culturelles islamiques.

| Nous donnons ici quelques chiffres : |                           | Isère          | 51  |
|--------------------------------------|---------------------------|----------------|-----|
|                                      |                           | Loire          | 40  |
|                                      |                           | Moselle        | 61  |
| <u>Département</u>                   | <u>Nombre de mosquées</u> | Bas-Rhône      | 48  |
|                                      |                           | Rhône          | 94  |
| Ain                                  | 33                        | Haut-de-Seine  | 79  |
| Alpes Maritimes                      | 50                        | Val d’Oise     | 79  |
| Loire                                | 48                        | Seine-St-Denis | 118 |
| Bouches-du-Rhône                     | 109                       | Val de Marne   | 46  |
| Oise                                 | 39                        | Paris          | 76  |
| Seine-et-Marne                       | 45                        | Nord           | 112 |
| Herault                              | 44                        |                |     |

On ferme des églises et on construit des mosquées. Si on songe que des mairies de gauche comme de droite cèdent des terrains pour ces lieux de culte musulman pour l’euro symbolique, on reste songeurs... Le terrain donné à Bordeaux par Alain Juppé est estimé à 677’000.– !

## Commande d’une Speedy-pizza en 2015

Standardiste : **Speed-Pizza, bonjour.**

Client : Bonjour, je souhaite passer une commande s’il vous plaît.

Standardiste : Oui, puis-je avoir votre N.I.N., Monsieur ?

Client : Mon Numéro d’Identification National ? Oui, un instant, voilà, c’est le 6102049998-45-54610.

Standardiste : Je me présente, je suis Habiba Ben Saïd. Merci Mr Jacques Lavoie. Donc, nous allons actualiser votre fiche, votre adresse est bien le 174 avenue de Villiers à Carcassonne, et votre numéro de téléphone le 04 68.69.69.69. Votre numéro de téléphone professionnel à la Société Durand est le 04.72.25.55 41 et votre numéro de téléphone mobile le 06 06 05 05 01. C’est bien ça, Monsieur Lavoie ?

Client (timidement) : Oui !!

Standardiste : Je vois que vous appelez d’un autre numéro qui correspond au domicile de Mlle

Isabelle Denoix, qui est votre assistante technique. Sachant qu’il est 23h30 et que vous êtes en RTT, nous ne pourrions vous livrer au domicile de Mlle Denoix que si vous nous envoyez un XMS à partir de votre portable en précisant le code suivant AZ25/JkPp+88.

Client : Bon, je le fais, mais d’où sortez-vous toutes ces informations ?

Standardiste : Nous sommes connectés au système croisé, Monsieur Lavoie.

Client (Soupir) : Ah bon !... Je voudrais deux de vos pizzas spéciales mexicaines.

Standardiste : Je ne pense pas que ce soit une bonne idée, Monsieur Lavoie.

Client : Comment ça ???...

Standardiste : Votre contrat d’assurance maladie vous interdit un choix aussi dangereux pour votre santé, car selon votre dossier médical, vous souffrez d’hypertension et d’un niveau de cholestérol supérieur aux valeurs contractuelles. D’autre

part, Mlle Denoix ayant été médicalement traitée il y a 3 mois pour hémorroïdes, le piment est fortement déconseillé. Si la commande est maintenue la société qui l'assure risque d'appliquer une surprime.

Client : Aïe ! Qu'est-ce que vous me proposez alors ?

Standardiste : Vous pouvez essayer notre Pizza allégée au yaourt de soja, je suis sûre que vous l'adorerez.

Client : Qu'est-ce qui vous fait croire que je vais aimer cette pizza ?

Standardiste : Vous avez consulté les "*Recettes gourmandes au soja*" à la bibliothèque de votre comité d'entreprise la semaine dernière, Monsieur Lavoie et Mlle Denoix a fait, avant-hier, une recherche sur le Net, en utilisant le moteur <http://www.moogole.fr>, avec comme mots clés *soja et alimentation*. D'où ma suggestion.

Client : Bon d'accord. Donnez-m'en deux, format familial.

Standardiste : Vu que vous êtes actuellement traité par Dipronex et que Mlle Denoix prend depuis 2 mois du Ziprovac à la dose de 3 comprimés par jour et que la pizza contient, selon la législation, 150 mg de Phénylseptine par 100 g de pâte, il y a un risque mineur de nausées si vous consommez le modèle familial en moins de 7 minutes. La législation nous interdit donc de vous livrer. En revanche, j'ai le feu vert pour vous livrer immédiatement le modèle mini.

Client : Bon, bon, ok, va pour le modèle mini. Je vous donne mon numéro de carte de crédit.

Standardiste : Je suis désolée Monsieur, mais je crains que vous ne soyez obligé de payer en liquide. Votre solde de carte de crédit VISA dépasse la limite et vous avez laissé votre carte American Express sur votre lieu de travail. C'est ce qu'indique le Credicard Satellis Tracer.

Client : J'irai chercher du liquide au distributeur avant que le livreur n'arrive.

Standardiste : Ça ne marchera pas non plus,

Monsieur Lavoie, vous avez dépassé votre plafond de retrait hebdomadaire.

Client : Mais ?... Ce n'est pas vos oignons ! Contentez-vous de m'envoyer les pizzas ! J'aurai le liquide. Combien de temps ça va prendre ?

Standardiste : Compte-tenu des délais liés aux contrôles de qualité, elles seront chez vous dans environ 45 minutes. Si vous êtes pressé, vous pouvez gagner 10 minutes en venant les chercher, mais transporter des pizzas en scooter est pour le moins acrobatique.

Client : Comment diable pouvez-vous savoir que j'ai un scooter ?

Standardiste : Votre Peugeot 408 est en réparation au garage de l'Avenir, par contre votre scooter est en bon état puisqu'il a passé le contrôle technique hier et qu'il est actuellement stationné devant le domicile de Mlle Denoix. Par ailleurs j'attire votre attention sur les risques liés à votre taux d'alcoolémie. Vous avez, en effet réglé quatre cocktails Afroblack au Tropical Bar, il y a 45 minutes. En tenant compte de la composition de ce cocktail et de vos caractéristiques morphologiques, ni vous, ni Mlle Denoix n'êtes en état de conduire. Vous risquez donc un retrait de permis immédiat.

Client : (jurons).

Standardiste : Je vous conseille de rester poli, Monsieur Lavoie. Je vous informe que notre standard est doté d'un système anti-insulte en ligne qui se déclenchera à la deuxième série d'insultes. Je vous informe en outre que le dépôt de plainte est immédiat et automatisé. Or, je vous rappelle que vous avez déjà été condamné en juillet 2009 pour outrage à agent.

Client : (sans voix...).

Standardiste : Autre chose, Monsieur Lavoie ?

Client : Non, rien. Ah si, n'oubliez pas le Coca gratuit avec les pizzas, conformément à votre pub.

Standardiste : Je suis désolée, Monsieur Lavoie, mais notre démarche qualité nous interdit de proposer des sodas gratuits aux personnes en surpoids (...)

Extrait du site : *Liesi – Lettre d'informations Économiques Stratégiques Internationales*

**Nous prions nos aimables lecteurs d'excuser le retard de cette parution.**

**Certains d'entre-vous nous ont écrit pour nous signaler qu'ils n'avaient pas reçu le Bulletin. Nous remercions chacun pour l'intérêt témoigné. Nous espérons être plus réguliers à l'avenir. Merci à tous.**